

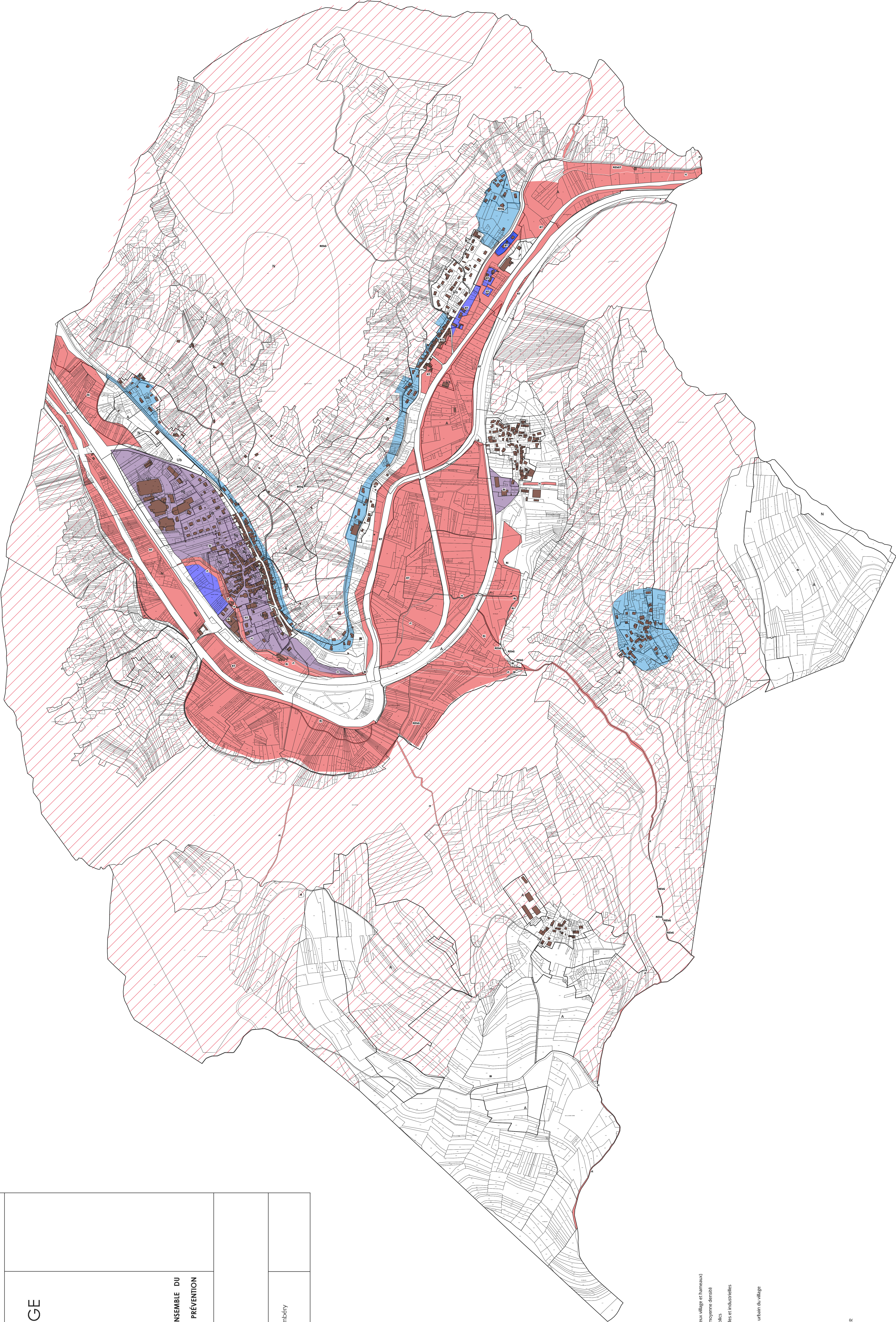
PLAN DE ZONAGE

Échelle 1 / 5.000°

4.1B - PLAN DE ZONAGE - ENSEMBLE DU TERRITOIRE
AVEC APPLICATION DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS (PPR)

PLU arrêté le 28 avril 2025
PLU approuvé le 24 novembre 2025

Vincent BIAYS - urbaniste - 73000 Chambéry



Légende :

- ua :

Secteur des noyaux urbains historiques (vieux village et hameaux)
- ub :

Secteur d'urbanisation contemporaine de moyenne densité
- Ug :

Secteur à destination des équipements publics
- Ux :

Secteur à destination des activités artisanales et industrielles
- A :

Secteur agricole
- N :

Secteur naturel
- NJ :

Secteur de jardins interstitiels dans le tissu urbain du village

- Zone rouge du PPR
- Zone rouge du PPR
- Zone bleue du PPR
- Zone bleue du PPR
- Zone bleue du PPR

RT / BI : index renvoyant au règlement du PPR